

RAPPORT
sur les travaux de la Commission
en 1948

Monsieur le Ministre,

La Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie a tenu en 1948 ses trois séances plénières et ses six séances de sections réglementaires.

Une séance extraordinaire fut consacrée en outre à l'organisation du III^e Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie. Toutes ces séances ont eu lieu dans les locaux que la Fondation Universitaire a mis gracieusement à notre disposition.

En séance du 26 janvier, la Commission décida de soumettre à l'approbation du Prince Régent la nomination de M. WILLEM PÉE comme membre titulaire en remplacement de M. J. CUVELIER, décédé, et de présenter au Ministre de l'Instruction publique comme membres correspondants M. J. DUPONT, professeur honoraire de l'Athénée Royal d'Ixelles, en remplacement de M. J. L. PAUWELS, et M. J. WARLAND, professeur à l'Université de Liège, en remplacement de M. W. BAL, nommés tous deux membres titulaires.

La première nomination se fit par arrêté royal du 20 février 1948, les secondes par arrêté ministériel de la même date.

En séance du 31 mai, elle décida de présenter M. K. ROELANDTS, attaché à l'„Instituut voor Naamkunde” à

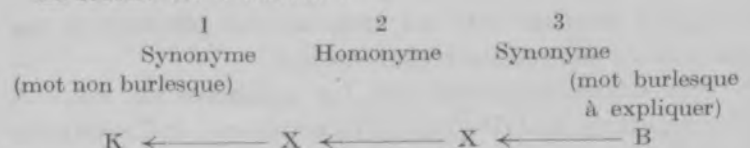
Louvain comme membre correspondant, en remplacement de WILLEM PÉE, nommé membre titulaire. Cette nomination se fit par arrêté ministériel du 1^{er} septembre 1948.

Les communications suivantes ont été faites :
Aux séances plénières :

J. DUPONT : *Quelques spots wallons provenant par jeux de mots de vers flamands du moyen âge.*

En partant d'une énigme qu'il explique, l'orateur nous donne un schéma d'après lequel un grand nombre de spots ont pris naissance. Il montre avec quelques exemples que le même schéma en ordre inverse nous fournit l'explication de certains spots.

Le schéma est le suivant :



Ex. :

gevangenis	vruinte	vrunt	amigo
ben je stapel	schocke	schock	ben je zestig
uît zijn af- wachtende hou- ding treden	} harren (verb.)	} harren (subst.)	} sortir de ses gonds
dial. paumes (= pâmoison)			
zo veel men	} te wille	} te willege	} wall. faire croire que les poules pondent sur les saules
wenst			

Après quelques remarques théoriques sur le rôle de la synonymie et de l'homonymie dans la sémantique historique, l'orateur montre que ses études aboutissent à des résultats inébranlables parce qu'il n'y a qu'une solution possible. Dans beaucoup de cas on peut, en outre, grâce à cette méthode, constater à quelle langue appartient un dicton qui existe également comme calque dans une langue voisine. Souvent, il est possible de déterminer lequel des deux est le plus ancien, car le schéma ne peut en général être renversé.

A la Section wallonne :

M. PIRON : *A propos du wallon ramponô „filtre à café“.*

Répandu dans la plus grande partie de la Belgique romane ce terme y possède — à côté d'une ou deux acceptions sporadiques — le sens de passe-café (ordinairement une bourse en tissu adaptée à un cercle de métal) ; de plus il a été emprunté par certains parlers germaniques limitrophes. Aucune explication satisfaisante n'en a été proposée jusqu'ici. Il convient de le rattacher à l'expression française „à la Ramponeau“, du nom d'un cabaretier parisien dont l'établissement fit fureur en 1760 et dans les années qui suivirent. Toute nouveauté, toute excentricité dans la mode et dans la vie en général avait été baptisée „à la Ramponeau“, de même qu'un peu plus tard tout fut „à la grecque“. De ces deux expressions parallèles, qui ont laissé des traces dans le lexique du français du XIX^e siècle, M. P. montre, textes à l'appui, la diffusion en région wallonne. Le nom propre Ramponeau n'y aurait connu qu'une existence éphémère et de valeur plaisante, si son apparition n'avait coïncidé avec celle d'un usage plus durable auquel il allait s'attacher (de façon tout arbitraire, comme souvent en pareil cas) : la substitution, dans la préparation du café, du filtrage à travers un petit sac au procédé traditionnel de l'infusion.

M. YANS : *Différents termes d'ancien wallon.*

wagnier „labourer ; acquérir par loi ; acquérir à son corps (par succession ou mariage) ; augmenter ou accroître par alluvions“, d'où prendre, rendre à *wagnage* ; — *plevir* „engager“, d'où la foi *plevie*, obligation corporelle et personnelle, institution peut-être d'origine celtique, opposée au serment chrétien ; et la main *plevie*, disposition du droit liégeois qui accorde les biens au conjoint survivant en l'absence de contrat ; — *werison*, que M. BAGUETTE a traduit par succession et qui signifierait plutôt patrimoine ; — *striche* „rayure sur les pièces d'orfèvrerie d'une quantité de métal destiné au contrôle“ ; — enfin *alédje-âtoû*, terme de houillerie.

J. HERBILLON : *Mète lès pondants èt lès djondants* (1).

É. LEGROS : a) *Notes de lecture et notes d'enquêtes.*

b) *Notes de dialectologie et de folklore.*

L. REMACLE : *Notes de dialectologie.*

(1) Si le titre n'est pas suivi d'un résumé, cela signifie que la communication a paru dans l'entretemps ou paraîtra incessamment.

J. VANNÉRUS : *Les termes employés autrefois dans nos régions pour distinguer Flamands et Allemands des Wallons et des Romans.*

L'orateur signale d'abord les noms de lieu qui, depuis le département de la Moselle jusqu'à Tourinnes-la-Grosse (près de Jodoigne), ont reçu le déterminatif *tiche* ou son correspondant germanique *deutsch*, liste à laquelle il ajoute des mentions de *tiex pays* le long de la frontière linguistique. Ensuite, il cite des textes où l'adjectif *thiois* (*tisson*, *tiexhon*, etc.) s'est appliqué à des personnes, d'abord certainement pour indiquer l'origine germanique d'un habitant du pays roman, puis comme patronyme, fixé dans une famille.

D'autre part, il y a des localités distinguées par l'appellation *Welsch* ou *Waalisch*, c'est-à-dire „Welche” ou „Wallon”, dont une énumération est donnée. Dans le Luxembourg, il y a lieu de noter, pour désigner la partie romane du pays, l'emploi, à côté du terme *Welsch*, de *roman* (1312) ou *romain* (1344), puis celui de *gallicus* et *franchois* à partir du commencement du XV^e siècle. Changements qui se remarquent également dans les noms donnés, au cours des siècles, à la langue et au pays thiois : *theutonicus* au XII^e siècle, *thiax* en 1278, *allement* en 1357, *germanicus* en 1578, *alemant* (en Brabant, en 1430).

C'est par *gallice*, *idiomate gallico*, que les textes des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles indiquent leurs gloses romanes ou wallonnes ; par ex., à Ramillies (au pays de Jodoigne) en 1253, *que petia gallice appellatur meez*. Quant au terme *flamand*, il se rencontre rarement dans la Wallonie orientale : à Opprebais (arr. de Nivelles), *Symon Flamingus* en 1272 ; à Audenvort, près de Racour-lez-Landen, *Nicholaus Flamenti* en 1300 ; à Engreux, près de La Roche-en-Ardenne, *langue flamenne* en 1664. A l'ouest d'Enghien, M. VANNÉRUS n'a jamais rencontré que *flamand* ; plus de *tixhe*.

Il termine en donnant quelques exemples de l'emploi tardif, dans nos régions, du terme *Français*, pour désigner les voisins du Sud. *Franchoise Voie* en 1272/81 à Othée, en 1294 à Heurle-Tiexhe, etc.

Puis, en conclusion, il recommande à ses collègues hennuyers l'examen de cette question : pourquoi le terme *tiche* n'apparaît-il pas à l'ouest d'Enghien et de Perwez ?

M. A. ARNOULD : *L'Emploi des langues dans l'ancien état civil du Hainaut (XVI^e-XVIII^e siècles).*

M. A. ARNOULD traite de la rédaction des anciens actes d'état civil, en Hainaut, et spécialement de la langue. Ce n'est que sous Marie-Thérèse que l'autorité civile s'est préoccupée de la forme des actes. Mais en 1719 un mandement de Cambrai avait fourni des modèles en français ; d'où, après cela, une certaine uniformisation. Le mandement de l'évêque de Namur en 1778 est en corrélation avec les prescriptions de Marie-Thérèse. Malgré les instructions de l'évêque de Cambrai, on constate que le latin persiste dans les communes flamandes et dans les localités traversées par la frontière linguistique ou proches de celle-ci ; le français y est cependant quelquefois employé et aussi le thiois. A Pont-à-Celles, dont la collation dépendait de l'abbé du Parc, on conserve le latin ; on y trouve même du flamand. Avant le mandement les curés usaient librement du latin et du français ; au XVI^e siècle, le français semble prédominer, tandis qu'au XVII^e le latin dut prendre plus de place ; quand c'est le „clerc” qui tient le registre, celui-ci est en français. M. ARNOULD se demande si le latin n'a pas subsisté plus longtemps dans l'ensemble des pays flamands, ce qui expliquerait les prénoms à forme latine nombreux en Flandre et peut-être les noms néerlandais des mois.

A la Section flamande :

A. CARNOY : a) *De onvaste gronden in de toponymie.*

b) *Het vraagstuk van de „Heusden”* (résumé dans *Origines des noms des communes de Belgique*, t. I, pp. 314-315).

J. LINDEMANS : a) *Het gebruik van het inleidend lidwoord bij familienamen.*

b) *Practische zuivering van de cadastrale benamingen.*

L'orateur fait part de l'expérience qu'il a acquise dans l'étude des problèmes que pose l'épuration des termes cadastraux et la méthode à suivre pour la solution de ces problèmes ; il donne un exemple concret, à savoir les dénominations cadastrales de Geetbets, une commune de moyenne grandeur.

Il ressort de la discussion qu'il faut confronter la nomenclature cadastrale actuelle d'une part avec les meilleures graphies anciennes et d'autre part avec la prononciation dialectale actuelle.

A. VAN LOEY : a) *Losse nota's over de apocope der -n in het Mnl.*

b) *Beschouwingen over de plaatsnamen Aardenburg.*

Au sujet du nom de lieu Aardenburg.

Le nom de lieu d'Eerdenburg (actuellement Aardenburg en Flandre Zélandaise) se rencontre au XII^e siècle à côté de la forme *Rodenburg* dont la première est issue : l'évolution phonétique pose un problème. Cette évolution semble être propre au west-flamand du littoral, comme semblent l'indiquer des formes telles que *Redenburg*, *Erdenburg* qui se rencontrent exclusivement dans des textes brugeois.

On peut chercher à résoudre la difficulté en rapprochant le changement phonétique de celui qu'on observe en west-flamand : dorst — derst (cf. *Tijdschr. v. Ned. Taal- en Letterk.*, Leiden, t. 66, fasc. 3). Mais les circonstances de l'évolution ne sont pas claires. Il y a concordance quant à l'aire géographique, mais l'identité d'origine est douteuse.

J. L. PAUWELS : *De n na ə in het Oosten van Zuidnederland.*

Le tome XXII (1948), dont un exemplaire est joint au présent rapport, contient 476 pages, 4 planches dont une en couleur et un portrait. Outre le rapport annuel et la liste des membres, ce tome comprend la nécrologie de J. Cuvelier par H. J. VAN DE WIJER, des études toponymiques et dialectologiques de A. VAN LOEY, J. L. PAUWELS, A. CARNOY, M^{me} C. TAVERNIER, J. LINDEMANS, L. GROOTAERS, H. J. VAN DE WIJER, H. DRAYE, A. VINCENT, J. HERBILLON, A. HENRY, M. HUGÉ, J. VANNÉRUS, L. REMACLE et É. LEGROS.

Un certain nombre d'exemplaires du *Bulletin* ont été distribués en vue des comptes rendus ou des échanges.

Soixante-quinze exemplaires furent mis à la disposition des étudiants en philologie, s'intéressant à la toponymie et à la dialectologie. Les publications reçues en échange ont été déposées selon l'usage aux instituts de toponymie et de dialectologie de nos quatre universités, comme l'atteste la liste jointe au présent rapport.

Un nouveau service d'échanges fut inauguré avec le

Musée de la Vie Wallonne à Liège, ainsi qu'avec la „Stichting voor Bodemkartering” de Wageningen (Pays-Bas).

Les demandes concernant les changements de noms de rues ont considérablement augmenté. La Commission a reçu dans le courant de 1948 des demandes de :

Amay, Amougies, Argenteau, Assche, Barry, Battice, Bellecourt, Bergilers, Binche, Blaasveld, Blandain, Borgerhout, Bressoux, Bruges (Zeebrugge), Bruxelles, Chastre-Villeroux-Blanmont, Charleroi, Chaudfontaine, Comblain, Cras-Avernas, Deurne, Dour, Eelen, Fairon, Furnes, Gierle, Glain, Grivegnée, Halle, Harelbeke, Havinnes, Herentals, Hove, Huy, Ixelles, Jemappes, Jemeppe-sur-Meuse, La Louvière, La Panne, Lincent, Melsele, Molenbeek-Saint-Jean, Ormeignies, Ostende, Oudegem, Pâturages, Polleur, Pousset, Retinne, Saint-Vith, Schore, Sint-Job-in-'t Goor, Sint-Kruis (Bruges), Tielt, Vivegnis, Waanrode, Wandre, Wasmes, Wetteren, Wilrijk, Yvoz-Ramet.

Après un examen approfondi des divers cas, la Commission a communiqué son avis, soit à MM. les gouverneurs, soit aux communes intéressées.

Trois autres communes ont introduit une demande pour ajouter à leur nom une désignation distinctive, à savoir : Balen, Lives et Olloy, qui voudraient s'appeler respectivement : Balen-Neet, Lives-sur-Meuse et Olloy-sur-Viroin. Dans le premier cas la Commission a dû émettre un avis défavorable, la forme proposée étant dialectale et non conforme à la dénomination officielle. Dans les deux autres cas l'avis fut favorable.

Depuis plusieurs années déjà la Commission sollicitait du Ministre de l'Instruction publique une augmentation de subvention qui lui permettrait, non seulement d'éditer le *Bulletin*, mais de publier également chaque année dans sa série de mémoires une étude d'un jeune chercheur.

C'est grâce à votre bienveillante générosité que la Commission a pu faire paraître cette année dans sa série de mémoires deux volumes, à savoir :

É. LEGROS : *La frontière des dialectes romans en Belgique*,
et FR. VANACKER : *De Syntaxis van het Aalsters dialect*,
dont nous joignons un exemplaire au présent rapport.

La Commission tient à exprimer ici toute sa gratitude pour l'intérêt que vous lui portez et vous prie d'agréer, avec ses remerciements réitérés, l'expression de ses sentiments les plus distingués.

Bruxelles, le 31 janvier 1949.

Le Secrétaire,
WILLEM PÉE.

Le Président,
H. J. VAN DE WIJER.

VERSLAG over de werkzaamheden van de Commissie in 1948

Hooggeachte Heer Minister,

De Koninklijke Commissie voor Toponymie en voor Dialectologie heeft in 1948 haar drie plenovergaderingen en haar zes reglementaire sectie-vergaderingen gehouden.

Een buitengewone zitting werd daarenboven gewijd aan de organisatie van het III^e Internationaal Congres voor Toponymie en Antroponymie. Al deze zittingen hebben plaats gehad in de lokalen die de Universitaire Stichting welwillend tot onze beschikking heeft gesteld.

In haar zitting van 26 januari besloot de Commissie aan de goedkeuring van de Prins-Regent de benoeming voor te leggen van de heer WILLEM PÉE als werkend lid in vervanging van de heer J. CUVELIER, overleden, en aan de heer Minister van Openbaar Onderwijs als briefwisselende leden de H. J. DUPONT, ere-leraar aan het Koninklijk Ateneum van Elsene voor te stellen, in vervanging van de H. J. L. PAUWELS, en de H. J. WARLAND, professor aan de Universiteit te Luik, in vervanging van de H. W. BAL, beiden benoemd tot werkend lid.

De eerste benoeming geschiedde door koninklijk besluit van 20 februari 1948, de tweede door ministerieel besluit van dezelfde datum.

In zitting van 31 mei besloot zij de heer K. ROELANDTS, verbonden aan het Instituut voor Naamkunde te Leuven